

Direction générale

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 28 novembre 2022

À toutes les directions des organismes communautaires

Objet : RAPPEL | Recommandations de la santé publique concernant le port du masque dans les lieux publics intérieurs

Madame,
Monsieur,

Face à la situation épidémiologique en lien avec les virus respiratoires et la pression exercée sur le système de soins au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux et le directeur national de santé publique ont récemment réitéré l'importance du port du masque dans l'ensemble des lieux publics intérieurs, comme les organismes communautaires qui accueillent de la clientèle.

Ainsi, il est fortement recommandé aux personnes fréquentant les lieux publics achalandés de protéger les plus vulnérables en portant un masque. Des gestes barrières comme le lavage des mains et la distanciation demeurent également des moyens efficaces pour réduire la propagation des virus. Ces mesures visent à limiter la transmission des virus respiratoires avant la période des Fêtes, période propice aux rassemblements.

En écho à ces recommandations, nous vous invitons à sensibiliser les personnes fréquentant ou œuvrant dans vos organismes à l'importance du port du masque et du lavage des mains, et ce, d'abord par un affichage des consignes sanitaires dans vos locaux, mais aussi par le maintien ou la mise en place des moyens facilitant l'adoption de ces mesures; notamment, en rendant disponible du gel désinfectant pour les mains ou des masques à l'entrée de votre organisme pour vos employés, bénévoles, participants ou visiteurs.

INFORMATIONS ET OUTILS DE SENSIBILISATION

Des outils visant à soutenir la promotion des mesures de protection et mesures d'hygiène sont disponibles sur le site du [Gouvernement du Québec](#).

Consulter également la page [Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses](#) afin d'en savoir davantage sur les différents moyens pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses.

POUR OBTENIR DU GEL DÉSINFECTANT POUR LES MAINS OU DES MASQUES

Les organismes communautaires, reconnus au PSOC, ayant des besoins en gel désinfectant et masques peuvent en commander gratuitement en remplissant le formulaire en pièce jointe (Bon de commande EPI v24) et en l'acheminant à l'adresse suivante : covid.logistique.cissslav@ssss.gouv.qc.ca

Important : Pour vous assurer de recevoir le matériel souhaité avant le congé des Fêtes, les commandes doivent être acheminées **avant le 16 décembre 2022**.

...2

SOUTIEN DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Pour toute question ou pour obtenir du soutien en lien avec la présente, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Silvio Manfredi, adjoint au Directeur de la santé publique du CISSS de Laval aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 450 978-2121, poste 32130

Courriel : smanfredi_regie13@ssss.gouv.qc.ca

En terminant, rappelons que les personnes qui présentent des symptômes comme la fièvre devraient rester à la maison. Les personnes qui toussent, qui ont des maux de gorge ou de la congestion nasale, devraient porter le masque lorsqu'elles se rendent dans des lieux publics.

Ensemble, nous pouvons lutter contre la propagation des virus respiratoires et protéger les plus vulnérables. Nous vous remercions une fois de plus de votre présence et de votre implication au sein de la population lavalloise et nous vous prions d'accepter nos plus sincères salutations.

Le directeur général adjoint,



Majorik Bouchard

p. j. (1) Fichier Excel « Commande EPI v24.xls »

Sources

- Mesures de protection et mesures d'hygiène / Port du masque ou du couvre-visage : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/masque-ou-couvre-visage/port-masque-ou-couvre-visage#:~:text=Le%20port%20du%20masque%20ou.protection%20et%20mesures%20d'hygi%C3%A8ne>
- Affiche imprimable - *Ici, je porte mon couvre-visage* - Port du couvre-visage obligatoire : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/Couvre-visage/20-210-236W_affiche-obligatoire-grande-couleurs.pdf?1601995969
- Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>